



## Conditions d'admission

La prochaine promotion démarre en octobre 2026.

Le dossier d'inscription peut être retourné à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2026 jusqu'au 15 septembre 2026.

Prérequis :

Pour entrer à l'École Alsacienne de Yoga, chaque candidat(e) doit :

- avoir au moins 18 ans,
- justifier de 2 ans de pratique régulière : une fiche de parrainage est à faire remplir et signer par votre enseignant/e, puis à envoyer au secrétariat de l'EAY
- participer à un séminaire probatoire d'une durée d'une semaine, proposé ou agréé par la FNEY (Fédération Nationale des Enseignants de Yoga). Une attestation de séminaire probatoire est à faire compléter par l'enseignant organisateur du séminaire et à envoyer au secrétariat de l'EAY.
- présenter un CV et une lettre de motivation
- participer à un entretien d'admission
- présenter une copie d'une pièce d'identité

La formation est ouverte **au public en situation de handicap**. Un entretien préalable avec Dominique CHRIST, directrice de l'EAY, permettra d'envisager ensemble les éventuels aménagements à mettre en place afin que la formation soit accessible.

La direction pourra prendre contact avec le « coordinateur handicap » de l'EAY si besoin.

A tout moment de la formation, un entretien avec la direction, concernant l'organisation de la formation et l'adaptation de ses modalités pédagogiques, peut être sollicité.